



États-Unis

Les rapports entre le Canada et les États-Unis touchent presque tous les aspects de la vie économique, politique, culturelle et sociale des deux pays. Cette réalité indéniable a un impact certain sur les politiques et pratiques du Canada et elle a conduit le gouvernement à accorder la priorité au renforcement de la relation.

Le gouvernement est parti du principe que les Canadiens avaient la maturité voulue pour entretenir avec les États-Unis des relations plus étroites, qui auraient de nombreuses retombées positives pour eux. En conséquence, il s'est fixé pour objectifs d'accroître et de mieux assurer les échanges commerciaux; d'encourager les nouveaux investissements qui stimuleraient la croissance et la création d'emplois; et de rechercher une coopération accrue dans les domaines d'intérêt commun tels que la protection de l'environnement et la défense de l'Amérique du Nord.

De nombreuses réalisations émaillent les rapports entre les deux pays depuis quatre ans et demi. Les deux gouvernements ne se sont pas toujours entendus — notamment, l'administration Reagan a refusé de s'attaquer au problème des pluies acides — mais les liens étroits qui unissent les deux pays leur ont permis d'aborder de manière constructive les problèmes bilatéraux qui se posent dans divers secteurs. On peut en donner comme exemple la négociation de l'Accord de libre-échange et sa sanction par le Congrès américain et le Parlement canadien. Cet accord, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, est pour les deux pays un nouveau pas en avant car il jette les fondements de l'expansion continue de leurs relations commerciales bilatérales, qui sont déjà les plus importantes au monde.

La gestion efficace de ces relations repose au premier chef sur les sommets et sur les réunions de travail qui se tiennent chaque année entre les dirigeants des deux pays. C'est ainsi qu'en avril 1988, le premier ministre Mulroney a visité Washington et s'est adressé aux deux chambres réunies du Congrès. Pour marquer l'étroite amitié qui continue d'unir les deux pays et pour montrer le rôle important de ces rencontres dans les relations canado-américaines, le président Bush s'est rendu à Ottawa le 10 février 1989, ce qui constituait sa première visite officielle à l'étranger. Il a alors promis que son administration présenterait un projet de loi sur les pluies acides, un des grands problèmes bilatéraux.

Les réunions régulières entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État des États-Unis, qui constituent un autre élément important des relations entre les deux pays, se sont poursuivies sous l'administration Bush. C'est ainsi que M. Clark devait se rendre à Washington le 11 avril 1989. De plus, grâce aux visites périodiques d'autres ministres influents dans les deux pays, les problèmes bilaté-

raux font l'objet d'un examen minutieux aux niveaux les plus élevés des deux gouvernements.

Pour mieux s'adapter à la nature complexe et diffuse du processus décisionnel des États-Unis, l'ambassade du Canada à Washington et les 12 consulats généraux et consulats ont continué d'attacher une grande importance à leurs activités de liaison et de communication auprès du Congrès. Ces activités visent à expliquer la politique du Canada sur divers sujets d'intérêt bilatéral, et à amener l'exécutif et le Congrès ainsi que les gouvernements des États à prendre des décisions qui tiendront compte de la perspective canadienne. À ce chapitre, des efforts notables ont été faits en faveur de l'Accord de libre-échange et de l'expansion des échanges commerciaux et au profit de l'environnement (en ce qui concerne tout particulièrement les pluies acides).

Relations commerciales bilatérales

Les relations économiques bilatérales entre le Canada et les États-Unis sont les plus importantes et les plus complexes du genre au monde. Les avantages que les deux pays en tirent devraient continuer de se multiplier suite à la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

Les statistiques commerciales de l'année 1988 indiquent que l'ensemble des exportations canadiennes vers les États-Unis se sont chiffrées à 101 milliards de dollars. Cette augmentation de 4,9 % par rapport à 1987 a été la plus forte enregistrée à ce chapitre depuis 1985. La valeur de ces exportations aurait été encore plus élevée si le dollar canadien ne s'était pas apprécié d'environ 13 % par rapport à la devise américaine en 1987-1988. Par ailleurs, la valeur globale des marchandises importées des États-Unis a atteint 88,1 milliards de dollars en 1988, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Au total, les échanges bilatéraux de marchandises sont passés à 189,1 milliards de dollars en 1988, progressant ainsi de 7,7 % au cours de l'année. Au chapitre des échanges bilatéraux de marchandises, le Canada a enregistré un excédent de 12,9 milliards de dollars en 1988, soit 24 % de moins qu'en 1987 (17 milliards de dollars). Cette baisse était attribuable à l'augmentation des importations, alimentée par l'essor continu de la consommation et des investissements au Canada. L'excédent commercial de 1988 en faveur du Canada était le plus faible depuis 1983.

Environ 73 % des exportations canadiennes de marchandises en 1988 étaient destinées aux États-Unis alors que les importations en provenance des États-Unis constituaient à peu près 66 % de l'ensemble des importations canadiennes. Cependant, ces chiffres sur le commerce des marchandises ne tracent pas un portrait complet des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Plus de 20 % des